Recevoir les dernières actualités ?

Non merci Oui

Se connecter

Publicité

Dimanche 16 août 2026 18:48

Ministères, entreprises, fédérations sportives… Depuis le début de l'année, les cyberattaques sont légion en France

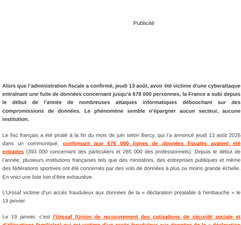

Depuis le 1er janvier 2026, la France a fait face à de nombreuses cyberattaques. © Archives Kacper Pempel / REUTERS

Publicité

Alors que l'administration fiscale a confirmé, jeudi 13 août, avoir été victime d'une cyberattaque entraînant une fuite de données concernant jusqu'à 678 000 personnes, la France a subi depuis le début de l'année de nombreuses attaques informatiques débouchant sur des compromissions de données. Le phénomène semble n'épargner aucun secteur, aucune institution.

Le fisc français a été piraté à la fin du mois de juin selon Bercy, qui l'a annoncé jeudi 13 août 2026 dans un communiqué, **confirmant que 678 000 lignes de données fiscales avaient été extraites** (393 000 concernant des particuliers et 285 000 des professionnels). Depuis le début de l'année, plusieurs institutions françaises tels que des ministères, des entreprises publiques et même des fédérations sportives ont été concernés par des vols de données à plus ou moins grande échelle. En voici une liste ton d'être exhaustive.

L'Urssaf victime d'un accès frauduleux aux données de la « déclaration préalable à l'embauche » le 19 janvier

Le 19 janvier, c'est l'**Urssaf Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) qui est victime d'un accès frauduleux aux données de la « déclaration préalable à l'embauche »** . Ces **« données consultées et potentiellement extraites »** sont le nom, le prénom, la date de naissance, le Siret de l'employeur et la date d'embauche. **« Aucun numéro de Sécurité sociale, aucune adresse mail ou postale, aucun numéro de téléphone ni aucune coordonnée bancaire ne sont concernés »**, précise toutefois l'organisme.

Lire aussi : **« On peut tout extraire » : comment des hackers peuvent fouiller dans votre téléphone même s'il est éteint**

Des données concernent **« 12 millions de salariés ayant fait l'objet d'une nouvelle embauche depuis moins de trois ans »**. Une plainte pénale a été déposée auprès du procureur de la République, annonce l'Urssaf suite à cette attaque.

L'organisme a fait face à de nombreuses attaques hormis la prise de ces données.

Les données de 243 000 agents de l'Éducation nationale piratées

Le lundi 23 mars, le ministère de l'Éducation nationale annonce que **les données d'environ 243 000 de ses agents, principalement des enseignants, ont été piratées le 15 mars**. Noms, prénoms, adresses postales, numéros de téléphone et périodes d'absence sans mention du motif sont les données piratées.

Le même mois, **le Secrétariat général de l'Enseignement catholique est également victime d'une cyberattaque** visant une application de gestion du premier degré. L'attaque entraîne un accès non autorisé à des données administratives et personnelles de plus de 1,5 million d'élèves, familles et enseignants. Les parents d'élèves sont invités par les autorités éducatives à **« rester particulièrement vigilants face aux courriels, SMS ou appels se réclamant de l'établissement »** et à modifier leurs mots de passe.

Le ministère de l'intérieur fait face à une fuite de données relative aux armes en mars

Une semaine plus tard, le 30 mars, le ministère de l'intérieur rapporte à son tour avoir **« détecté l'accès, par action malveillante, à un compte d'une entreprise utilisatrice du système d'information sur les armes (SIA), entraînant l'extraction de données commerciales présentes dans ce compte, dont certaines sont susceptibles de contenir les données personnelles de propriétaires d'armes et des données relatives à des transactions d'armes ».**

Lire aussi : **« Aujourd'hui, le risque est partout » : ces hackeurs éthiques bretons luttent contre le vol de données**

Le parquet de Paris annonce l'ouverture d'une enquête et l'incident est signalé à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). **Les propriétaires d'armes** concernés sont contactés individuellement, indique l'intérieur, qui ajoute que **« dès le 1er avril 2026, toutes les entreprises utilisatrices du système d'information sur les armes se connecteront dorénavant avec un système de double authentification pour accroître le niveau d'accès sécurisé aux informations ».**

Les fédérations sportives et de loisirs pas à l'abri

Fin janvier, la **Fédération française de golf** et la **Fédération nationale des chasseurs** sont hackées dans la même semaine. La première annonce avoir été victime d'une cyberattaque entraînant le vol de **« certaines données »** de ses adhérents. Un acte de malveillance pour lequel elle annonce avoir porté plainte sans préciser combien de ses adhérents (elle en compte 450 000) sont concernés par la fuite de données.

La seconde dit avoir été victime d'un **« incident de sécurité informatique »**. Plusieurs experts en cybersécurité annoncent que les données d'un million de chasseurs sont ainsi volées avec le risque d'une mise en vente sur le dark web des données de chasseurs possédant un fusil de chasse.

Quelques jours auparavant, la Fédération française de tennis qui compte 1,2 million de licenciés était également victime d'un piratage. En avril, c'est la Fédération française de basket qui subissait une extraction de données de près de deux millions de licenciés.

Mais aussi…

Le portail de recrutement de la fonction publique, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous), la Poste, les données personnelles d'un million de membres des salles de sport Basic-Fit (dont des coordonnées bancaires), l'**Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)** … Les fuites de données suite à une attaque informatique sont légion en France. Si Sébastien Lecornu a annoncé jeudi 30 avril **un plan d'action pour renforcer la protection numérique de l'Etat**, les effets tardent à se faire sentir.

Jérémy Breton Ouest-France

Donnez votre avis

ouest-france.fr Abonnez-vous 1er mois offert Acheter le journal du jour

Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

☐ En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société AddMi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant à dpo@addmi-media.com, conformément au RGPD (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 sur les Données Personnelles). SAS AddMi Multimedia – 25 Rennes Sud-Est – 37 rue du Bivet – 35051 Rennes Cedex 9. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.* **En savoir plus**

Publicité

Publicité

Publicité